

Harmonie avec les animaux

Refuge des Oeillons

1^{er} août 2019  de 11h à 17h30

Fête de la Fondation Anna Evans



Comprendre, pour
Aimer, pour
Protéger



Avec la participation de musiciens et de chanteurs

Venez partager une journée dans la joie avec les animaux de Régine et Stéphane Oppel, qui les ont recueillis dans leur ferme située au Val de Travers, au pied du Creux du Van.

Quand nous pensons aux animaux abandonnés, c'est souvent avec tristesse, colère ou culpabilité, mais il arrive que certains retrouvent après cette épreuve une vie heureuse, comme cela est le cas dans cette arche de Noé créée à l'initiative de personnes au grand cœur.

La Fondation Anna Evans œuvre au respect des animaux et accompagne les personnes qui souhaitent faire l'expérience du bonheur qu'on peut avoir à partager leur quotidien. Dans ce cadre, nous vous proposons une journée conviviale sur les hauteurs du Jura neuchâtelois, là où se trouvent les racines de notre fondation.

Vous pourrez côtoyer des animaux de la ferme (lapins poules chèvres cochons chiens chats chevaux vaches pigeons etc.) qui vivent en bonne intelligence dans ce lieu dédié à leur bonheur.

Nous jouerons de la musique pour eux (et pour vous) : différents styles seront proposés, sous forme de mini concerts, situés à plusieurs endroits de la ferme, et répartis sur la journée.

La Communication Intuitive® interviendra à l'issue de ces concerts pour permettre au public humain de découvrir l'appréciation des animaux vis-à-vis des différentes propositions musicales. Ce sera l'occasion d'explorer avec légèreté la sensibilité de nos amis à poils et à plumes, et de leur offrir (nous l'espérons) des moments agréables dans la fraternité.

Si vous êtes musicien ou chanteur, n'hésitez pas à vous faire connaître au moment de votre inscription en précisant ce que vous êtes prêts à proposer.

Participation

La participation est de CHF 25.- par adulte et CHF 15 – pour les moins de 12 ans et correspond au buffet qui sera servi sur place. L'intégralité de cette somme est remise au refuge qui nous accueille pour le bénéfice des animaux.

Repas

Sur place, vous aurez accès à un buffet (salades, grillades végétariennes, et dessert maison). Les boissons ne sont pas comprises.

Lieu et transports

La Ferme des Oeillons se situe dans la commune du Val de Travers, à mi-chemin entre Neuchâtel et Pontarlier.

En voiture :

Un itinéraire détaillé vous sera fourni lors de la confirmation de votre inscription. Si vous envisagez de voyager en voiture, il est possible de se parquer gratuitement sur place.

Par le train :

La gare la plus proche est celle de Noiraigue (5 km par route carrossable ou 2,5 km par sentier pédestre). Pour obtenir les horaires, veuillez vous connecter au site <http://www.cff.ch/horaire.html>

MODALITES D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en retournant (par mail ou par poste) les 2 dernières pages de ce document) à l'adresse indiquée en haut du bulletin et en versant le montant de votre inscription. Veuillez noter que ce montant ne pourra pas être restitué en cas de désistement ; il ne peut être remboursé qu'en cas d'annulation de la part de l'organisation (hors hospitalisation ou décès, sur justificatif).

Nous regrettons de ne pouvoir accepter ni les chèques ni les cartes bancaires sur place.

REMARQUES IMPORTANTES

Attention : la confirmation pourra vous être envoyée jusqu'au 20 Juillet. En cas d'annulation, vos réservations personnelles de transport et d'hébergement ne seront pas prises en charge.

La journée se déroulera en extérieur ; pour votre confort prévoyez une tenue adéquate (protection soleil et pluie, chaussures adaptées).

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur les points suivants :

- Le nombre de places étant limité, les réservations se font par ordre de réception du coupon ci-dessous accompagné du montant de votre inscription. Vous recevrez un courrier de confirmation avec les détails pratiques.
- Cette journée ne constitue pas une formation professionnelle.
- Vous serez amené(e)s à côtoyer des animaux lors de l'atelier. Nous avons demandé à leurs propriétaires que ces derniers soient vaccinés conformément aux lois sanitaires en vigueur, ne souffrent pas de maladies contagieuses, et soient valablement assurés en responsabilité civile. Il vous appartient toutefois d'adopter un comportement adéquat avec les animaux présents tant en ce qui concerne leur sécurité que la vôtre. Une assurance personnelle en cours de validité est requise (accident et responsabilité civile) pour pouvoir participer à cette journée. En effet, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage matériel ou d'accident à vous-mêmes ou des tiers humains ou animaux présents sur les lieux, que vous pourriez causer, ou dont vous pourriez être victimes.
- Animaux des participants : ils sont bienvenus sur place dans la mesure où ils respectent les animaux résidents et le public.

RESERVATION (indispensable)

Hélène Dalla Asta
ateliers1@annaevans.org